

Référentiel technico-économique SYSTÈMES VOLAILLES DE CHAIR EN FILIÈRE ORGANISÉE ET EN VENTE DIRECTE Conjoncture 2016

Ce référentiel technico-économique a été élaboré à partir des données recueillies régulièrement en 2016 auprès des éleveurs membres du Réseau de Références en Élevage et des acteurs de la filière. Ce programme partenarial a pour objectif d'élaborer des références technico-économiques pour contribuer au développement et à l'optimisation des systèmes d'élevage ainsi qu'aux orientations des politiques agricoles.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de cette action du POSEI France conduite dans les 5 DOM, avec la collaboration de la coopérative Avipôle. Au niveau national, l'Institut Technique de l'Aviculture (ITAVI) et l'Institut de l'Élevage (Idele) apportent leur assistance technique et valident les résultats du Réseau de Références.

TYPLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE

Deux systèmes d'exploitation à potentiel de développement sont suivis par le Réseau de Références en élevage avicole : (1) les élevages de « poulets standards » en filière organisée, adhérents à la coopérative Avipôle et (2) les élevages indépendants de « poulets fermiers » avec vente directe aux consommateurs.

Systèmes	Poulet standard (Avipôle)	Poulet fermier
Structure		
SAU	1ha	1ha
UMO totales (familiale)	1	1
Commercialisation	Organisation de producteurs	Circuits courts (en vif obligatoirement)
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	450 à 900 m ² en 1 ou 2 modules	70 à 300 m ²
Densité	17 à 18 animaux / m ²	10 animaux / m ²
Bâtiments	Bâtiments modernes et récents avec régulation et automatismes	2 bâtiments de 50 m ² pour la production + 1 bâtiment tampon de 20m ²
Itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	40 à 45 jours	80 à 180 jours
Poids des animaux à la vente	Objectif: 1,8 kg vif	3 à 4 kg vif



POULETS STANDARDS EN FILIÈRE ORGANISÉE

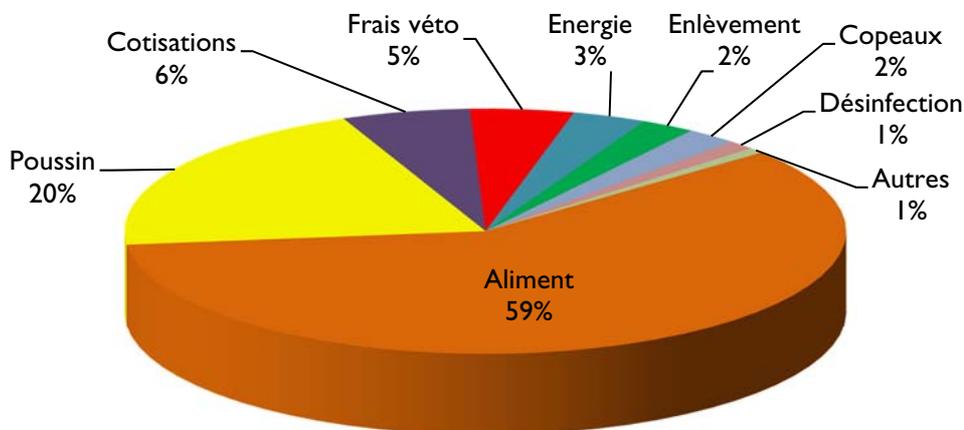
INDICATEURS TECHNIQUES 2016

Deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats techniques sont définis grâce au suivi des fermes du Réseau de Références. Le **Cas-Type Objectif (CTO)** présente les résultats d'une exploitation avec un niveau optimisé de fonctionnement et de résultats, tel que peut exister sur le terrain. **L'Exploitation Standard (ES)** est d'un niveau de performances plus représentatif de ce type d'élevage. Les écarts représentent autant de marges de progrès accessibles.

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard - 2016
Nombre de lots	5,37	4,83
Nombre d'animaux en place	18 poulets / m ² / lot	17,50 poulets / m ² / lot
Poids à l'abattage	1,80Kg vif	1,81Kg vif
Age moyen à l'abattage	41,00 jours	43,41 jours
Poids vifs produits	31,33Kg vif / m ² / lot	30,80Kg vif / m ² / lot
Productivité annuelle	168,15Kg vif / m ² / an, soit 100 888Kg vif / an	148,75Kg vif / m ² / an, soit 89 249Kg vif / an
Indice de consommation	1,85	1,93
Durée de vide sanitaire	27,0j	32,5j
Mortalité	2,5%	3,2%

CHARGES OPERATIONNELLES

(Estimations 2016)



L'achat des aliments représente un poste important pour le calcul du coût de production. L'alimentation est une charge incompressible qui nécessite une bonne maîtrise du rationnement pour éviter le gaspillage. L'achat des poussins est également coûteux pour l'atelier. A La Réunion, les fournisseurs offrent à titre gratuit 2% des effectifs achetés.

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	1,95€ / m ² / lot	
Eau	0,19€ / m ² / lot	
Gaz	0,70€ / m ² / lot	
Electricité	0,50€ / m ² / lot	
Nettoyage et désinfection	5,41€ / m ²	2,42€ / m ²
Copeaux	110 bottes	120 bottes
Enlèvement	0,06€ / poulet	
Cotisation groupement	2,46€ / m ² / lot	2,42€ / m ² / lot
Autres frais d'élevage (dératisation, autopsies, détections salmonelle)	0,30€ / m ² / lot	

Quelques prix unitaires 2016

Copeaux

Les éleveurs s'approvisionnent en copeau avec des fournisseurs agréés pour des raisons de sécurité.

Prix du copeau : 9-10€ la botte - Volume d'une botte : 300L compacté

Gaz

Le gaz sert principalement pour le chauffage du bâtiment d'élevage. La quantité de gaz consommée varie selon l'altitude où se situe le bâtiment et la saison. Prix de la cuve de gaz : 1,65€ /kg

Eau

L'eau consommée est utilisée pour l'eau de boisson et le nettoyage du bâtiment.

Prix de l'eau: 1,07€ / m³ pour la ville de Saint Pierre (elle varie selon la ville)

Estimation de la quantité d'eau consommée (boisson + nettoyage bâtiment) : environ 100m³ / lot :

- 74m³ / lot pour la boisson pour un bâtiment de 600m²,
- 10L / m² pour le nettoyage du bâtiment.

L'eau usée est stockée dans une fosse.

Assurance

L'assurance souscrite en élevage de volailles garantit essentiellement l'incendie, le dégât des eaux et les catastrophes naturelles. Prix de l'assurance (selon le type de bâtiment): 2,5€/m² (2014)

Aliments

Prix des aliments – 2016	
V12 -Démarrage	437€ / T
V22 - Croissance	413€ / T
V32 - Finition	410€ / T
V42 - Abattage	402€ / T

Source : URCOOPA, 2016

Marge poussin / aliment 2016

Marge poussin / aliment = produit des ventes d'animaux + aides à la production - achats des poussins et des aliments.

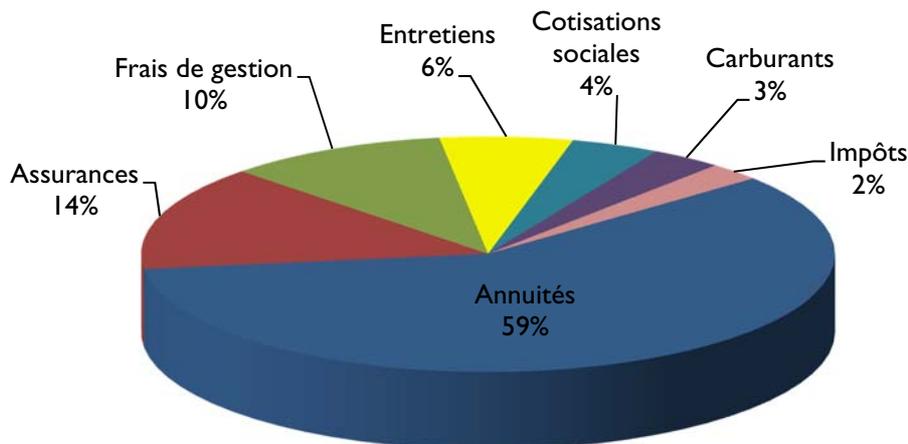
Prix moyen des aliments - Prix d'achat et de vente d'animaux 2016	
Prix moyen de l'aliment	419€ / T
Prix moyen du poussin (hors vaccination)	0,50€ / poussin
Prix de reprise moyen	1,86€ / Kg vif
dont aides	
FODAVI	0,1520€ / Kg vif
Qualité	0,2026€ / Kg vif
Groupement	0,0229€ / Kg vif

Source : AVIPOLE, 2016

Marge Poussin / Aliment	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard 2015	Exploitation Standard 2016
Par kg vif	0,80 €	0,75 €	0,77 €
Par m ² / lot	24,98 €	23,20 €	23,47 €

CHARGES DE STRUCTURE

(Estimations 2016)



Les annuités sont constituées par le remboursement annuel des emprunts pour la construction du bâtiment et la mise en place des annexes. Les annexes comprennent la desserte du bâtiment, la fosse de récupération, l'achat des silos, la réserve d'eau, le nettoyeur haute pression, etc.

	2016
Annuités	14 266€
Assurances (véhicule d'exploitation + bâtiments)	3 500€
Frais de gestion (CER France)	2 500€
Entretien (bâtiment et matériel)	1 500€
Impôts et taxes	600€
Carburants	800€
Cotisations sociales pour l'atelier	1 000€

BATIMENT D'ELEVAGE DE 600m²

Coût d'un bâtiment équipé (main d'œuvre incluse)	279 650€
Plafond du montant d'investissement éligible	450€ HT par m ² Maximum : 640m ² (*)
Taux de subvention	50%
Majoration Jeunes Agriculteurs	+15%

Ce coût de bâtiment est celui de 2014. Pour une nouvelle installation, il devrait être mis à jour.

D'autres majorations possibles : voir fiche action FEADER 412

(*) Plafond de surface éligible en production conventionnelle

Source : Fiche FEADER n°412

MARGE BRUTE

(Estimations 2016)

PRODUIT BRUT	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	CHARGES OPERATIONNELLES	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
TOTAL	186 692€	164 991€	TOTAL	135 165€	121 747€
dont ventes	148 761€	131 469€	dont aliments	79 323€	72 248€
dont aides	37 931€	33 522€	dont achats d'animaux	26 913€	24 736€
			dont autres charges	28 929€	24 763€

MARGE BRUTE	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
Globale	51 527€	43 243€
Par m ²	9 599€	8 953€

POULETS FERMIERS – ELEVEUR INDEPENDANT

INDICATEURS TECHNIQUES 2016

Deux modèles de niveau de fonctionnement et de résultats techniques sont définis grâce au suivi des fermes du Réseau de Références. Le **Cas-Type Objectif (CTO)** présente les résultats d'une exploitation avec un niveau optimisé de fonctionnement et de résultats, tel que peut exister sur le terrain. **L'Exploitation Standard (ES)** est d'un niveau de performances plus représentatif de ce type d'élevage. Les écarts représentent autant de marges de progrès accessibles.

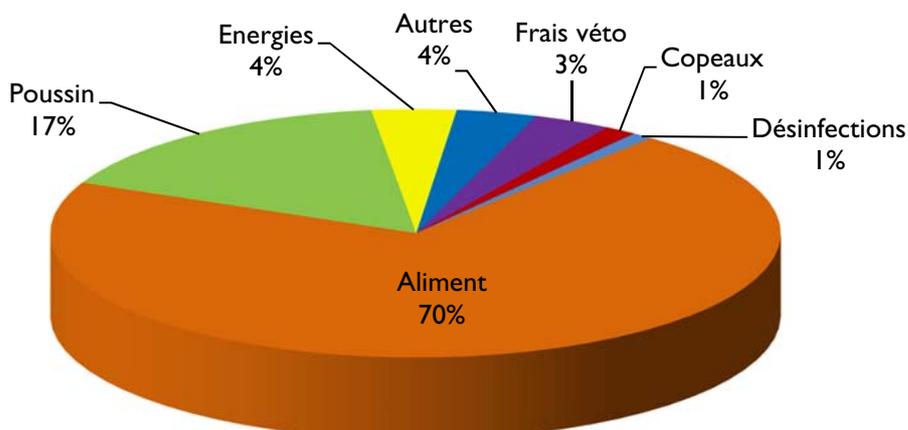
L'élevage des poulets fermiers est assuré principalement par la main d'œuvre familiale. De part la commercialisation des produits, la conduite d'élevage est différente de celle en filière organisée. Les éleveurs indépendants revendent leurs poulets entre 80 à 120 jours dans les marchés forains, soit au poids de l'animal, soit à la tête : une commercialisation du producteur aux consommateurs en « *circuit court* ».

Pour palier le besoin en trésorerie, les éleveurs mettent aussi en place des stratégies de vente de poulets démarrés à des particuliers. Le prix est fixé par l'éleveur en fonction de son coût de production et le prix du marché. La principale difficulté consiste à vendre un produit homogène dans le temps.

	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard - 2016
Nombre de lots	2,47	2,47
Nombre d'animaux en place	1 000 poulets, soit 10 poulets / m ² / lot	1 000 poulets, soit 10 poulets / m ² / lot
Poids moyen à l'abattage	3,40Kg vif	3,00Kg vif
Age moyen à l'abattage	116j	116j
Poids vifs produits	3 145Kg vif / lot 31,4Kg vif / m ² / lot	2 730Kg vif / lot 27,0Kg vif / m ² / lot
Productivité annuelle	7 756Kg vif / an	6 733Kg vif / an
Indice de consommation	3,1	3,5
Durée de vide sanitaire	28j / lot	28j / lot
Mortalité	7,5%	9%

CHARGES OPERATIONNELLES

(Estimations 2016)



	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard - 2016
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	1,95€ / m ² / lot, soit 4,80€ / m ²	
Eau	0,81€ / m ² / lot, soit 2€ / m ²	
Gaz	0,61€ / m ² / lot, soit 1,50€ / m ²	
Electricité	0,71€ / m ² / lot, soit 1,75€ / m ²	
Nettoyage et désinfection	0,53€ / m ² / lot, soit 1,30€ / m ²	
Copeaux	0,61€ / m ² / lot, soit 1,50€ / m ²	0,81€ / m ² / lot, soit 2€ / m ²
Autres frais d'élevage	2,03€ / m ² / lot, soit 5€ / m ²	

Pour l'élevage de poulets fermiers, l'achat de l'aliment représente le poste le plus important. Il est suivi de la dépense liée à l'achat des poussins et le coût de l'énergie utilisée pour la production.

L'énergie concerne les charges liées au chauffage des bâtiments qui peut être au gaz ou électrique (par lampes chauffantes), les frais d'électricité et de consommation d'eau.

Marge poussin / aliment – 2016

Marge poussin / aliment = produit des ventes d'animaux + aides à la production - achats des poussins et des aliments. Le prix d'achat des poussins a augmenté en moyenne de 2€ pour 100 poussins « tout venant » achetés, et environ de 4€ pour les poussins spéciaux (coqs). Par ailleurs, le prix moyen des aliments a baissé de 4,5% par rapport en 2015.

Prix moyen des aliments - Prix d'achat et de vente d'animaux	
Prix moyen de l'aliment	420 € / T
Prix moyen du poussin (hors vaccination)	0,97€ / poussin
Prix de vente des femelles	4,00€ / Kg vif
Prix de vente des mâles	7,50€ / Kg vif
Aides	0

Marge Poussin / Aliment	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard 2015	Exploitation Standard 2016
Par kg vif	3,80 €	3,52 €	3,58 €
Par m ² / lot	119,38 €	96,07 €	97,78 €

Quelques prix unitaire en 2016

Copeaux

Les éleveurs en indépendant se procurent des copeaux de manière gratuite avec les menuisiers, mais s'ils n'en trouvent pas, ils sont dans l'obligation d'acheter. Prix moyen de la botte de copeaux : 4€ - Poids de la botte de copeaux : 4 à 5 kg

Gaz

Pour chauffer les bâtiments d'élevage, le chauffage à gaz est utilisé un peu plus longtemps dans les hauts, surtout pendant l'hiver. En général, la consommation varie entre 1 à 2 bombonnes par lot, selon la région (sur le littoral ou dans les hauts). Prix du gaz : 18 € la bombonne - Poids d'une bombonne : 12,5 kg

Eau

L'eau consommée est utilisée pour l'eau de boisson et le nettoyage du bâtiment. Prix de l'eau: 1,07€/m³ pour la ville de Saint Pierre (elle varie selon la ville)

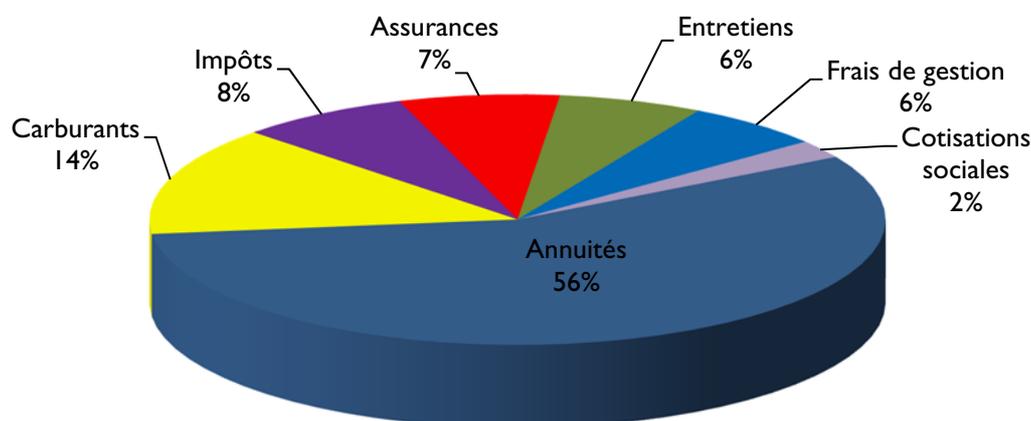
Aliments

Prix des aliments – 2016	
V12 -Démarrage	437€ / T
V22 - Croissance	413€ / T
V32 - Finition	410€ / T
V42 - Abattage	402€ / T
Mais	255€ / T
Z33 ti mélange	382€ / T

Source : URCOOPA, 2016

CHARGES DE STRUCTURE

(Estimations 2016)



Les annuités sont constituées par le remboursement annuel des emprunts pour la construction du bâtiment, la mise en place des annexes et le véhicule utilitaire nécessaire pour la commercialisation. Les annexes comprennent la desserte du bâtiment, la fosse de récupération, l'achat des silos, la réserve d'eau, le nettoyeur haute pression, etc.

	2016
Annuités	6 003€
Carburant et lubrifiant (dépend du point de vente)	1 500€
Entretien (bâtiment et matériel)	675€
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiment)	750€
Frais de gestion	650€
Impôts et taxes	800€
Cotisations sociales exploitants	250€

BATIMENTS D'ELEVAGE DE 100m² (50m² x 2)

Coût d'un bâtiment (hors main d'œuvre)	38 000€
dont bâtiment + équipements	34 000€
dont matériels annexes (silos, nettoyeur HP)	4 000€
Taux de subvention LEADER ⁽¹⁾ (aménagement des hauts)	50%

(1) Sous reverse de validation de la fiche LEADER

Ce coût de bâtiments est celui de 2014 et ne prend pas en compte le coût de la main d'œuvre. En général, les bâtiments sont fabriqués par l'éleveur lui-même et/ou avec une aide. Pour une nouvelle installation, il devrait être mise à jour.



MARGE BRUTE

(Estimations 2016)

PRODUIT BRUT	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard	CHARGES OPERATIONNELLES	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
TOTAL	41 884€	36 357€	TOTAL	14 228€	14 077€
dont ventes	41 884€	36 357€	dont aliments	10 099€	9 897€
dont aides	0	0	dont achats d'animaux	2 344€	2 344€
			dont autres charges	1 785€	1 835€

MARGE BRUTE	Cas-Type Objectif	Exploitation Standard
GLOBALE	27 656€	22 280€
Par tête	12,12€	9,93€

RÉSEAUX DE RÉFÉRENCES EN ELEVAGE POSEI FRANCE - RÉUNION

Pour plus d'informations : Département Diversification Animale / Chambre d'Agriculture de La Réunion et AVIPOLE

Sulliman MOULLAN-Animateur technique : sulliman.moullan@reunion.chambagri.fr, Jery RANDRIANASOLO-Coordonnateur : jery.randrianasolo@reunion.chambagri.fr

Bernard RAMASSAMY - Conseiller de suivi : bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr - Gladys PAYET-Chargée de mission AVIPOLE : gladys.payet@avipole.re

Sylvain GALLOT - ITAVI : galLOT@itavi.asso.fr

Juillet 2017